



# NOS INFOS » NOTRE NÉGO » NOTRE AVENIR »

Info-négo n° 18 • 19 mars 2024



## LA MOBILISATION, ÇA RAPPORTE

### Mandat de grève en poche, de premiers gains sont effectués sur l'aménagement des horaires de travail.

Les membres du SEMB-SAQ-CSN en ont assez et veulent que les négociations progressent: c'est ce que nous pouvons conclure de l'exercice démocratique qui s'est terminé le 1er mars dernier. Au terme d'une série d'assemblées générales auxquelles ont pris part une majorité des membres de notre syndicat, ceux-ci ont voté à 89% en faveur d'un mandat de grève de 15 jours à être utilisés... de la meilleure des façons, si l'on peut résumer ainsi.

Ce mandat de grève survient à un moment stratégique, soit en pleines discussions sur les changements que nous souhaitons apporter au système d'assignation des employé-es réguliers et à temps partiel. Ces modifications sont en discussion depuis la mi-février.

### Des gains sur l'amélioration des horaires en continu

La mobilisation des membres du SEMB-SAQ-CSN a été entendue par la partie patronale : la direction a retiré sa demande voulant abolir le retronchement. De plus, de réelles avancées ont été obtenues en lien avec nos demandes portant sur l'amélioration des horaires en continu.

Certains détails doivent être finalisés, mais les nouvelles modalités d'assignation des horaires iront dans le sens de nos revendications : un système plus flexible, moins punitif et plus permissif afin que nous puissions mieux concilier notre travail avec la famille, les études et tout le reste.

Même s'il s'agit là de gains significatifs pour les employé-es de la SAQ, les discussions sur l'assignation ne sont pas terminées pour autant.

La preuve, encore vendredi, alors que nous étions prêts à conclure plusieurs aspects entourant cette question, y compris les modalités d'assignation des employé-es à temps partiel, l'employeur a réussi à plomber les ententes en réitérant ses demandes de reculs portant sur les heures supplémentaires.

Sur ce point, votre mobilisation pourrait bientôt être sollicitée si ce blocage n'était pas résolu à la table de négociation.

Car jusqu'à maintenant, la mobilisation des membres du SEMB-SAQ-CSN a porté ses fruits. Vous avez été très nombreux à prendre part aux assemblées générales et au vote de grève qui a suivi. Nous espérons pouvoir compter sur votre détermination si jamais nous avons à recourir à notre mandat de grève au cours des prochains jours. D'ici là, vous êtes invités à déployer vos moyens de pression dans le respect des règles de santé et sécurité, sans ralentir le travail. Solidarité !

**Votre comité exécutif**  
**enSEMBle pour notre avenir**